

INFOS PRATIQUES

DÉCHETS

Une question sur les collectes ?
Infos collecte Sotrema ► Tél. : 01 30 98 36 40

Obtenir un bac, en changer
ou acquérir un composteur
Sotrema ► N° Vert : 0800 40 36 40

Obtenir un guide du tri ou une
information pratique sur le tri
Camy infos déchets ► Tél. : 01 30 98 78 14

Déchetterie des Closeaux
Pour tous les habitants de la Camy
► Tél. : 01 30 94 19 10
18 rue des Closeaux - 78200 Mantes-la-Jolie

Déchetterie du Side
Pour les habitants de Porcheville,
Follainville-Dennemont et Drocourt
► Tél. : 01 34 77 63 81
Avenue du Val - 78520 Limay

Déchetterie des Portes d'Île-de-France
Pour les habitants de Méricourt,
Mousseaux-sur-Seine et Rolleboise
► Tél. : 01 30 93 16 72
ZAC des Portes d'Île-de-France - 78840 Freneuse

Les Déchets d'Activités de Soins
Pour éliminer en toute sécurité les déchets spécifiques liés aux soins à domicile (aiguilles, seringues, embouts de stylos injecteurs...), la Camy est l'une des premières collectivités en Île-de-France à avoir mis en place le système « boîte jaune ».

Pour obtenir gratuitement une boîte jaune :
Adressez-vous à votre pharmacien. Le dépôt des boîtes s'effectue dans une borne spécifique accessible 24h/24h à la déchetterie des Closeaux.

ASSAINISSEMENT

Pour toute question relative à l'assainissement ou à votre abonnement, vous pouvez vous adresser au gestionnaire de votre commune.

Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Magnanville, Guerville, Buchelay, Rosny-sur-Seine, Méricourt, Follainville-Dennemont, Porcheville et Rolleboise :
Lyonnaise des Eaux - Service client
• du lundi au vendredi de 8h à 19h
• le samedi de 8h à 13h
► N° Azur : 0810 379 379

Urgence 24h/24h ► N° Azur : 0810 879 879

Drocourt et Mousseaux-sur-Seine :
Veolia Eau - Accueil téléphonique
• du lundi au vendredi de 8h à 19h
• samedi de 9h à 12h
• 7j/7j pour les appels d'urgence
► Tél. : 0811 900 400 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

EAU POTABLE

Pour toute question relative à l'eau potable ou à votre abonnement, vous pouvez vous adresser au gestionnaire de votre commune.

Mantes-la-Jolie, Magnanville*, Buchelay*, Rosny-sur-Seine, Méricourt, Drocourt, Mousseaux-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Porcheville et Rolleboise :
Veolia Eau - Accueil téléphonique
• du lundi au vendredi de 8h à 19h
• samedi de 9h à 12h
• 7j/7j pour les appels d'urgence
► Tél. : 0811 900 400 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Mantes-la-Ville et Guerville :
Lyonnaise des Eaux - Service client
• du lundi au vendredi de 8h à 19h
• le samedi de 8h à 13h
► N° Azur : 0810 379 379

Urgence 24h/24h ► N° Azur : 0810 879 879

* Quelques foyers magnanvillois et buchelois relèvent de la Lyonnaise des Eaux. Consultez votre facture pour plus de détails.

Tél. : 01 30 98 78 00

Prix d'un appel local

► TOUTES LES INFOS PRATIQUES
www.camy-info.fr

Habitants DE LA CAMY

N°2 - JUIN 2010
Environnement

Chers habitants et habitantes de la Camy,



Paul Le Bihan
Vice-président de la Camy
délégué à l'Eau et à l'Assainissement
Maire de Porcheville

« Quoi de plus naturel que de bénéficier d'une eau de qualité et au meilleur prix ? Peu visible car essentiellement souterraine, la gestion de l'eau relève pourtant d'une organisation très complexe. Cette responsabilité majeure en termes de santé publique, d'hygiène et de protection de l'environnement est, dans votre commune, exercée par la Camy. Encadré par des normes européennes très strictes, le service de l'eau demande un savoir-

faire et une exigence permanents. Afin de vous assurer un service de grande qualité, la Camy agit en investissant fortement sur chacune des étapes du cycle : qualité de l'eau que vous buvez, sécurité des réseaux qui la transportent ou encore traitement optimal avant rejet dans la nature. À tous les stades de ce cycle, la Camy se doit d'être exemplaire : l'eau est une ressource de plus en plus précieuse, en ce sens, nous devons tous l'économiser ! »

Sincèrement
Paul Le Bihan

« Avec le service de l'eau, la gestion des déchets fait de la Camy le premier acteur de votre vie quotidienne. Collecte, recyclage, récupération, transformation, compostage ou encore incinération et enfouissement, la Camy intervient à chaque étape de la deuxième vie des déchets. Pleinement investie dans sa mission et toujours en avance sur les actions visant à protéger l'environnement, la Camy s'engage cette année encore dans l'amélioration de son service en lançant la construction d'une deuxième déchetterie. Plus de services et plus de proximité au meilleur coût pour satisfaire vos attentes ! Votre participation aux gestes citoyens en matière d'environnement comme le tri des déchets est capitale ; elle doit être encouragée et facilitée. Notre cadre de vie doit être préservé. Je sais que c'est une motivation partagée. »

Très cordialement
Philippe Geslan

Philippe Geslan
Vice-président de la Camy
délégué au Développement Durable
Maire de Méricourt

Mantes en Yvelines
notre Territoire

www.camy-info.fr

LA CAMY DES SERVICES AU QUOTIDIEN...

LES DÉCHETS...

Poubelles, tontes de pelouse, bouteilles, vieux meubles, huiles de vidange..., pour protéger l'environnement et le cadre de vie, la Camy traite l'ensemble des déchets des habitants de l'agglomération. Après la collecte, ces flux sont valorisés dans des usines adaptées. Ils peuvent être recyclés, transformés en compost, rénovés et vendus ou incinérés pour produire de l'énergie : rien ne se perd...

LA COLLECTE

La Camy affrète les camions qui emmènent les déchets vers les unités de traitement adaptées. Les habitants, eux, ont la responsabilité du tri préalable.

Quatre possibilités s'offrent à vous :

- déposer devant votre domicile les différents bacs : ordures ménagères, bac bleu et bac vert et à certains jours précis, les encombrants,
- déposer vos déchets préalablement triés dans les bacs situés dans un local de votre immeuble,
- déposer, dans votre quartier, le verre et le papier dans des containers adaptés,
- apporter à la déchetterie tout ce qui ne rentre pas dans la poubelle ordinaire ou les déchets dangereux.

LE TRAITEMENT

La Camy investit dans des solutions adaptées et respectueuses de l'environnement pour traiter tous types de déchets :

- l'usine Valène, à Guerville, produit de l'électricité en brûlant les ordures ménagères,
- le centre de tri des emballages ménagers recyclables permet de trier les déchets par matériaux (plastique, carton...) afin de produire de nouvelles matières premières,
- la compostière de Flacourt transforme les déchets végétaux en compost distribué chaque année aux habitants et vendu à l'agriculture biologique,
- la ressourcerie Apti'prix gérée par Aptima donne une 2^e vie aux encombrants et favorise le retour à l'emploi d'habitants,
- le centre de stockage des déchets ultimes à Guitrancourt reçoit les déchets qui ne sont plus valorisables.

UNE EXCELLENTE ÉLÈVE...



La Camy a été désignée lauréate du label QualiTri 2009 par l'Ademe et Éco-Emballages, deux organismes nationaux. Ce label récompense la qualité du service de collecte des déchets ménagers et notamment les résultats de tri et la maîtrise des coûts.

UNE 2^e DÉCHETTERIE POUR LA CAMY

Pour mieux répondre aux besoins des habitants, la Camy construit une 2^e déchetterie. Le site disposera d'au moins 10 quais et proposera des horaires d'ouverture adaptés aux attentes des habitants.

€ LES DÉCHETS, UN COÛT PARTAGÉ

Depuis 2002, les habitants paient une partie du coût du service des déchets à travers une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Son taux, fixé à 4,04 %, demeure l'un des plus faibles du département. Inchangé depuis sa mise en place, le produit de cette taxe ne couvre pas l'intégralité du coût du service. Nécessaire pour protéger l'environnement et mettre aux normes les équipements, la TEOM garantit le respect des normes de plus en plus strictes et la protection de l'environnement. Les dépenses liées à la collecte et au traitement de nos ordures ménagères ont en effet doublé en 8 ans, passant de 3,2 M€ à 6,4 M€.

L'EAU...

Boire l'eau du robinet, laver son linge sont autant de gestes quotidiens dont on soupçonne mal l'impact sur notre santé et notre environnement. À chaque étape du service de l'eau, la Camy garantit qualité et sécurité. Son rôle consiste à puiser l'eau, la rendre potable, la transporter jusqu'au domicile, la récupérer après usage et la dépolluer avant de la rejeter dans le milieu naturel.

ASSAINISSEMENT

La Camy construit une nouvelle station d'épuration à Rosny-sur-Seine. Cet équipement traitera à terme un volume d'eau supérieur à la station actuelle tout en répondant aux normes sanitaires les plus strictes. La réduction des odeurs et le rejet dans la Seine d'eaux dépolluées constituent les enjeux majeurs de ce nouvel équipement. Plus important investissement jamais réalisé sur le territoire, la nouvelle station engage plusieurs générations en matière d'environnement. Elle porte l'une des ambitions fortes de la Camy : préserver la Seine et le milieu naturel.

EAU POTABLE

5,4 millions de m³ d'eau potable sont consommés chaque année par les 82 000 habitants de la Camy. Acheminés au moyen de 410 km de réseau, ils proviennent de 3 usines. Celle de Buchelay élimine les pesticides grâce à un traitement par charbon actif ; l'unité de Dennemont élimine à la fois nitrates et pesticides ; l'usine de La Vaucouleurs, quant à elle, assure une production à partir d'un mélange des eaux avant chloration. Au sortir du robinet, l'eau de la Camy est équilibrée en minéraux. Elle contient un taux important de magnésium et de calcium. Buvez-la !

€ LE PRIX DE L'EAU

Les habitants ne paient pas l'eau qu'ils consomment mais uniquement son pompage, son acheminement et sa dépollution. Ces étapes nécessitent vigilance et gestion technique quotidiennes. Pour assurer un service efficace, de qualité et au meilleur prix, la Camy a choisi de faire appel à deux opérateurs spécialisés. La délégation à ces prestataires extérieurs permet d'afficher des prix transparents, sans coûts indirects, ce que ne permet pas la régie. Sur le territoire de la Camy, le prix moyen pour le service de l'eau représente moins de 3,37 € TTC par m³, c'est-à-dire 1 000 litres d'eau. Le budget eau d'une famille de 4 personnes est d'environ 404 € par an, soit 1,10 € TTC par jour.

Fournir une eau de qualité 24h/24h relève d'une responsabilité majeure